

A. M. le M
sor de Bonnac. Monsieur,
12. dec. 1664.

N. 423.

Voyez votre Parlement assable, et voyez votre
importance, qu'il auquel il a plu au Roi à nommer
le Rendant, et à vous Monsieur, de promettre par
diéres fois qu'en cette Assemblée l'on auroit soin
des intérêts de S. A. le Monarque. Je vous
supplie là-dessus dans les mêmes termes dont
je vous ai écrit le 2^d. de Septembre
~~faire~~ dans Communauté France, et que
celles aujourduij et bise agiles, que le Rendant n'a
point, sed cause en estre prouyé, aussi bise
de soin que de force, puis que je ne scauris faire
de deux ~~affaires~~^{lieux à la fois}, et que jusqu'auz ce-
mallerende affaire d'Orange m'accorde ici,
quoy que j'aurai. un peu dans l'esperance
de m'en venir sortir par une faveur qui, peut
estre, me voudra deplaire pas. Pour nos
prochaines en Angl^e-Monsieur, je suis venu
dix. de Octobre qu'auant mon depart de la
plusieurs Membres de l'une et l'autre Chambre
m'ont assuré que S. M. Vendat a proposé
tout le monde
La chose de la bonne sorte abstraite
à considérer sans difficulte n'est que si le Rendant
a fait l'affaire à la demande des
Intérêts, n'y ayant rien de si raisonnable
que d'en décharge le Prince royal, qui les
a fait tout son bras à son extrême profit
et incommodité. Je vous supplie monsieur
Monsieur, d'en vouloir confier avec led^r
Siegeuer Rendant, et de faire de sorte que
cette seconde occasion ne soit ailleurs due contre

à faire la première. Nous nous de monsieur pris-
cipalement sur la grande affection qu'il vous a-
toussion plu faire permettre au bien et au service
de la Maison d'Orange, depuis laquelle j'y eus
l'bonneur de vous dire des choses, qui vous mon-
treraient les vrais-véritables effets, aussi assurément
que je suis ce voulous tendenz ~~tant~~^à de
faire la grâce d'Amsterdam.

poen
a -
ondage
een
soen
nemt
de

